

Programme de Formation

Approche Montessori : prise en charge des résidents atteints de troubles cognitifs

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique

Public visé

Tout professionnel du secteur de la personne âgée

Objectifs pédagogiques

Comprendre et appliquer les fondements de la démarche Montessori et leurs adaptations aux problématiques des personnes âgées présentant des troubles cognitifs.

Créer des activités adaptées.

Description

Connaître les fondamentaux de la philosophie Montessori :

- Principes de base, valeurs clés, normalisation, approche globale
- Redonner un rôle social, redonner le pouvoir sur sa propre vie.
- Créer l'engagement.
- La personne au centre du dispositif.
- L'importance de l'activité.

Comprendre le fonctionnement d'un cerveau humain :

- Physiologie du cerveau.
- Plasticité.

Appréhender les troubles cognitifs et leurs conséquences sur le comportement :

- La cognition : fonctions, complémentarités, combinaisons.
- La spécificité de la mémoire.
- Représentations des troubles cognitifs.
- La personne âgée présentant des troubles cognitifs : sphère affective, sphère émotionnelle, activités quotidiennes, compréhension de son environnement.

Le projet personnalise et la gestion des troubles du comportement :

- Les troubles du comportement
 - Symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD).
 - Définition, classification, fréquence, évaluation, description.
 - Hyperactivité, opposition, agitation, agressivité/irritabilité, comportements vocaux répétitifs, comportement moteur aberrant, instabilité psychomotrice : comportement ritualisé, stéréotypies motrices et dyskinésies bucco faciales, errances.
 - Signes psychotiques : idées délirantes, hallucinations, illusions et fausses identifications, perturbations affectives et émotionnelles : anxiété, dépression, labilité émotionnelle
 - Apathie (et modifications des conduites instinctuelles) : troubles du sommeil et perturbations du



rythme circadien, troubles de l'appétit et des conduites alimentaires, troubles sexuels, troubles de l'élimination

- La gestion des troubles du comportement
 - Les bases.
 - Le vieillissement différentiel.

Le projet personnalisé :

- Définition, cadre de référence, recommandations des bonnes pratiques.
- Un contrat ? Entre qui et qui ? Comment le négocier et avec qui ? Comment le rendre utile, bientraitant ?
- Intérêts et limites.
- Les observations.

Questionner l'environnement :

- Les différentes formes de désorientation.
- Modèles d'institution.
- Espaces privés, espaces communs, signalétique.
- Réponses possibles pour faciliter le repérage dans l'espace et le temps.

Trouver des aides externes.

Comprendre la procédure de création d'activités Montessori pour atténuer des troubles du comportement :

- Qu'est-ce qu'une activité ? Les 12 principes Montessori.
 - Différences entre activités, médiations thérapeutiques et animations.
 - Activités de la vie quotidienne.
 - Participation à la vie de la communauté.
 - Activités de loisirs (occupationnelles).

Mettre en place une activité Montessori :

- Rompre avec les mythes " je n'ai pas le temps" "je n'ai pas les moyens".
 - Le professionnel comme facilitateur.
 - L'engagement dans une activité.
 - Des exemples d'activité de groupe.
 - Préparer l'environnement.
 - Adapter le matériel.
 - Ajuster le niveau de difficulté des activités : ne jamais mettre en échec.
 - Créer une communauté.

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : basée sur l'étude de cas et situations cliniques, elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc.).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.
- Questionnaire « à froid » 3 mois après la formation (dispositif optionnel)